

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D’INDUSTRIE TERRITORIALE SEINE ESTUAIRE**

181 Quai Frissard - BP 1410 - 76067 Le Havre Cedex

**MARCHES PUBLICS DE SERVICES**

**ENTRETIEN DU RESEAU D’ASsAiNISSEMENT**

**DU PONT DE TANCARVILLE**

**CCITSE-2025-AOO-13**

**Bordereau de Prix Unitaires**

**(BPU)**

|  |
| --- |
| Pour L’entreprise, |
| Signature  Nom, prénom, qualité du signataire |

Bordereau de prix unitaires

| **N° de prix** | **Désignation de la prestation à réaliser et prix en toutes lettres** | **Prix Unitaire HT** |
| --- | --- | --- |
| **01**  02  T02.1  T02.2  T02.3  T02.4  T02.5  T02.6  T02.7  T02.8  T02.9  T02.10  T02.11  T02.12  T02.13  03  03.1  03.2  03.3  03.4  03.5 | **Document hygiène et sécurité - Plan d’Assurance Qualité (PAQ)**  Ce prix rémunère au forfait l’établissement et la fourniture des documents énumérés à l’article n°11 du CCTP :   * L’établissement, le suivi et la mise à jour du Plan de Prévention Simplifié (PPS); * L’établissement, le suivi et la mise à jour du Plan d’Assurance Qualité (PAQ).   Ce prix tient compte des réunions préalables sur site nécessaires à l’examen de ces documents et à la préparation des prestations.  Ce prix sera réglé au titulaire après que la totalité des documents énumérés ci-dessus aient été fournis au Service d’Exploitation des Ponts (SEP) et que ceux-ci aient été validés et approuvés par le Représentant du SEP.  ***Le forfait hors taxes :*** …………….……………………………..……………………………………………  **Site d’exploitation du Pont de Tancarville** Micro station - service techniqueCe prix rémunère au forfait une intervention pour une fosse, comprenant :Nettoyage grille préfiltre ;Contrôle de bon fonctionnementContrôle de hauteur des bouesEvacuation des boues excédentaires et traitement des déchets ;*Le forfait hors taxes :* ……………………………………………….………………………………………Micro station - bâtiment exploitationCe prix rémunère au forfait une intervention pour une fosse, comprenant :Nettoyage grille préfiltre;Contrôle de bon fonctionnementContrôle de hauteur des bouesEvacuation des boues excédentaires et traitement des déchets ;*Le forfait hors taxes :* ……………………………………………….………………………………………Fosse septiqueCe prix rémunère au forfait une intervention pour une fosse, comprenant :Vidange ;Evacuation et traitement des déchets ;Remise en eau.*Le forfait hors taxes :* ………………………………………………………………………………………..Caniveau à grilles - péageCe prix rémunère au mètre linéaire l’intervention sur les caniveaux à grilles et chenaux du site, comprenant :Rinçage ;Aspiration des décantations ;Evacuation des déchets (le traitement des déchets est réglé par application des prix 04) ***Le forfait hors taxes****:* ……………………...………………………………………………………………… Bassin – entretien / curage Les prix T02.5 à T02.10 comprennent la vidange des bassins afin de pouvoir évacuer les boues de sédimentation, le moyens humains et matériels nécessaires au curage des boues (le transport et le traitement des boues se fait par applications des prix O3).  Bassin nord 1 *Le forfait hors taxes :* ……………………...………………………………………………………………… Bassin nord 2 *Le forfait hors taxes :* ……………………...………………………………………………………………… Bassin nord 3 *Le forfait hors taxes :* ……………………...………………………………………………………………… Bassin sud 1 *Le forfait hors taxes :* ……………………...………………………………………………………………… Bassin Sud 2 *Le forfait hors taxes :* ……………………...………………………………………………………………… Bassin sud 3 *Le forfait hors taxes :* ……………………...…………………………………………………………………Hydrocureur - Débouchage de canalisation en horaire ouvréeCe prix rémunère l’heure d’intervention d’un technicien ou d’une équipe, y compris le matériel pour le débouchage du réseau d’assainissement des bâtiments et des voiries se trouvant sur le site d’exploitation du Pont de Tancarville en heure normale (du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00).*L’heure hors taxes* : …………………………………….………………………………………………Hydrocureur - Débouchage de canalisation en horaire non ouvréeCe prix rémunère l’heure d’intervention d’un technicien ou d’une équipe, y compris le matériel pour le débouchage du réseau d’assainissement des bâtiments et des voiries se trouvant sur le site d’exploitation du Pont de Tancarville en heure non ouvrée (nuit de 18h00 à 08h00, samedi, dimanche et jours fériés). ***L’heure hors taxes*** : …………………………………………………………. Excavatrice -aspiratrice – terrassement sur réseaux – curage fossé bétonCe prix rémunère l’heure d’intervention d’un technicien ou d’une équipe, y compris le matériel pour le débouchage du réseau d’assainissement des bâtiments et des voiries se trouvant sur le site d’exploitation du Pont de Tancarville en heure normale (du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00).*L’heure hors taxes* : …………………………………….………………………………………………Traitement des déchets, y compris transport :Boues de curage de réseaux eaux usées (fosse septique / fosse toutes eaux)Ce prix rémunère à la tonne l’évacuation et le traitement des eaux chargées en boue recueillies et correspondant à cette nature.*La tonne hors taxes* : …………………………………………………………………………………………..Boues de curage de réseaux eaux de ruissellement de voirie - ISDND - déchets non inertes non dangereuxCe prix rémunère à la tonne l’évacuation et le traitement des eaux chargées en boue recueillies et correspondant à cette nature.*La tonne hors taxes* : …………………………………………………………………………………………..Boues de curage de réseaux eaux de ruissellement de voirie - ISDI - déchets inertes, accord autorités compétentesCe prix rémunère à la tonne l’évacuation et le traitement des eaux chargées en boue recueillies et correspondant à cette nature.*La tonne hors taxes* : ………………………………………………………………………………………….. Boues de curage de réseaux eaux de ruissellement de voirie - valorisation agronomique Ce prix rémunère à la tonne l’évacuation et le traitement des eaux chargées en boue recueillies et correspondant à cette nature. ***La tonne hors taxes*** : …………………………………………………………………………………………..  Boues de curage de réseaux eaux de ruissellement hydrocarbonée Ce prix rémunère à la tonne l’évacuation et le traitement des eaux chargées en boue recueillies et correspondant à cette nature. ***La tonne hors taxes*** : …………………………………………………………………………………………..  La nature des différents déchets sera déterminée par prélèvements et analyses physico-chimiques des sédiments diligentés et par la CCISE au préalable. | ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  …………………….  ...........................  ...........................  ...........................  ...........................  ........................... |